

LE PAYS DU GRAND BRIANÇONNAIS RETENU

Après avoir été en mars 2015 lauréat du Territoire à énergie positive pour la croissance verte, le Pays du Grand Briançonnais a été retenu pour piloter le programme LEADER 2015 - 2021. Ce programme apportera sur le territoire plus de 3 M€, incluant une enveloppe de fonds européens FEADER de 1 850 000 €.

« Une dynamique positive s'empare du Pays du Grand Briançonnais, je suis très content pour notre territoire qui avance. L'équipe du Pays a l'expérience du LEADER, nous avons accompagné plus de 130 projets publics et privés sur le LEADER 2007 / 2013. Pour cette nouvelle programmation, l'équipe du Pays, en lien avec le Parc du Queyras et le conseil de développement se mobilise dès à présent pour pouvoir accueillir dès fin 2015, les premiers porteurs de projets » explique Pierre Leroy, Président du Pays du Grand Briançonnais.

Le Pays portera pour les 6 prochaines années le programme de Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale sur la thématique « Territoire choisi, terre d'initiatives » avec une stratégie ciblée qui est d'« Ancrer durablement les actifs qui ont fait du territoire leur choix de vie »

L'attractivité du territoire et la volonté de rester des actifs constituent une ressource majeure pour le territoire, en termes de capacité d'initiative et d'apport innovant. La stratégie ciblée dans le cadre du LEADER vise à soutenir cette ressource et renforcer ce point d'appui pour en faire un véritable levier pour l'économie par la création de passerelles entre la volonté, l'offre de ces actifs et les besoins en compétences des entreprises et du territoire. Il s'agit de s'appuyer sur cette ressource pour valoriser les potentialités économiques du territoire, répondre aux besoins en qualification des entreprises, mieux exploiter les filières productives et développer le maillage de petites entreprises sur le territoire. Un levier pour le maintien et le développement des services par l'ancrage de familles sur le territoire,

*M. Leroy et M. de
18/06/15*



Les élus du Pays heureux de cette aubaine financière pour développer l'économie du territoire

la reprise des entreprises et des services associés maillant le territoire, le développement d'une économie domestique.

3 objectifs stratégiques ont été définis : Agir pour des conditions de vie et d'installation plus accessibles - Soutenir l'esprit d'initiative et d'entreprise - Cultiver au quotidien les valeurs fédératrices et le lien au territoire

8 objectifs opérationnels ont été déclinés : Se mobiliser pour augmenter l'offre de logements et faciliter l'accès à l'habitat - Se mobiliser collectivement pour diminuer les dépenses énergétiques des logements - Encourager les initiatives pour une mobilité soutenable et durable - Orienter sur les opportunités économiques et les besoins en compétences du territoire - Stimuler la transmission et la reprise des entreprises du territoire - Soutenir les apports innovants pour l'économie du territoire - Soutenir le 'consommer local', et les circuits courts - Expérimenter le "tourisme de proximité endogène »